

# Un peu de rigueur svp!

Peut-être que vous ne le savez pas, mais j'ai commencé ma carrière comme professeur d'économie au CÉGEP. Je dois admettre que j'ai eu beaucoup de plaisir à faire ce travail. Par contre, je n'ai jamais réussi à accepter le manque de rigueur de certains élèves, et cela m'a suivi toute ma vie.

## Le rapport sur l'efficacité des mesures en forêt privée

J'ai pris connaissance du rapport de monsieur MICHEL BELLEY dès sa sortie. Honnêtement, j'ai été très déçu. Pas nécessairement par les conclusions, mais surtout par le manque de rigueur de ce travail. J'avais l'impression de lire «le devoir» d'un étudiant qui n'avait pas mis les efforts suffisants. Le travail que nous avons entre les mains n'est tout simplement pas à la hauteur de la commande.

## Des recommandations à tout vent

Le chantier sur l'efficacité des mesures en forêt privée était important afin de revoir le fonctionnement des agences. Il fallait trouver des moyens de générer des économies qui pourraient être réinvesties en travaux sylvicoles. Il était convenu que ce chantier respecterait les décisions du rendez-vous sur la forêt privée de mai 2011 pour ne pas le faire dévier de son mandat.

Or, monsieur Belley propose 31 recommandations dont, de son propre aveu, plus du tiers ne font pas partie de son

mandat. Qui plus est, seulement quatre de ses recommandations généreront probablement des gains d'efficacité. Je dis probablement, car aucune de ses recommandations n'a été chiffrée ou décomptée appuyée. Aurait-on eu un travail plus utile s'il s'était gardé d'écouter tout un chacun et de se concentrer sur son mandat? Assurément!

## Une rigueur questionnable

Dans cette démarche, nous avons respecté les règles et nous avons confiance au président du chantier. Nous n'avons donc pas fait de commentaires sur la gouvernance, le financement aux propriétaires, la répartition des budgets, les conditions des travailleurs, les mécanismes de mise en marché. Pourquoi? Parce que c'était en dehors du mandat du chantier.

Nous nous sommes trompés. Le rapport contient plus de 12 recommandations sur des sujets vitaux pour les groupements forestiers. Ces recommandations se sont faites sans que nous ayons été informés que ce serait à l'ordre du jour. Le plus fâchant est de savoir que le président savait que nous ne formulerions pas de commentaires sur ces sujets, et

qu'il ne nous a pas demandé de compléments d'information ou de documentation. Remettre en question la nature des groupements forestiers sans prendre le temps de nous en parler est difficile à avaler.

## Le temps de passer à autre chose

Le rapport de monsieur Belley est arrivé en retard. Oui, il n'a pas été remis à temps. Mon passé de professeur me dit que ça sent la dernière minute. Le plus gros problème toutefois réside dans l'évolution du paysage économique.

En effet, lors du Rendez-vous national sur la forêt québécoise, les perspectives d'investissement en forêt privée étaient bien meilleures. Maintenant, nous devons faire face à une précarité extrême du financement et la possibilité de perdre le programme de mise en valeur.

Dans ce contexte, l'exercice nous aurait amenés à formuler des propositions plus drastiques. Je suis absolument convaincu que les ajustements aux processus proposés sont insuffisants pour assurer la viabilité des programmes et la création de richesse à partir de la forêt privée.

Il est nécessaire de redéfinir les façons de faire pour que la grande majorité des efforts permettent la réalisation de travaux sur le terrain et la récolte de bois. En ce sens, le rapport de monsieur

Belley en plus d'être inadéquat est déjà obsolète.

## Un choix à faire

Il est clair que monsieur Belley n'a rien compris de l'importance et de la nature des groupements forestiers. Il nous fait même des propositions pour nous «aider» sans savoir que ça nuit plus qu'autre chose.

Notre temps serait bien plus sagement investi à continuer de développer une approche efficace dans la livraison des programmes et assister le ministère dans sa défense des budgets. Par contre nous ne nous laisserons pas casser du sucre sur le dos, c'est certain. Nous ne permettrons pas de mettre en péril le meilleur outil du Gouvernement qui assure l'utilisation transparente et efficace des fonds publics. S'il ne l'a pas compris, bien, d'autres avant lui l'ont compris.

Il est maintenant temps de passer à autre chose et de mettre un terme à cet épisode noir qui n'a servi qu'à gaspiller les efforts des partenaires de la forêt privée. Efforts qui pourraient plutôt servir à la création de richesse et à la sauvegarde des investissements de l'État en forêt privée.



Rénaud Bernier

Président du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec



# Belle-maman, passez-moi le bon outil svp!

Vous avez certainement déjà vu les infopubs à la télévision. Vous savez, celles qui parlent de produits comme le Shamwow!

Bien, l'autre jour, j'ai du cuisiner avec ma belle-mère. Malheureusement, on a des façons de faire un peu différentes. Moi, je crois qu'il est plus sage et judicieux d'utiliser les bons outils. Elle, elle préfère utiliser ses «nouveaux gadgets». Alors voilà!

- Belle-maman, passez-moi le couteau de chef svp!

- Non non, pas le «Slap chop», le gros couteau de chef!

- «C'est un bon outil, le gars nous l'a montré à la télévision» me dit-elle.

Et moi de répondre : «OK, je veux bien, mais je ne ferai aucune entourloupette comme lui pour cacher que ça ne vaut pas grand chose!»

Et ça continue jusqu'au moment où je me coupe avec le «batinse» de Slap chop parce qu'un morceau de navet est pogné dedans!

## Une grosse commande!

Utiliser le bon outil est toujours payant. Ce le sera encore plus au cours des prochaines années, car les changements qui se pointent au bout de notre nez sont importants. Production de bois et argent sur le terrain devront devenir deux enjeux quotidiens pour tous les acteurs de la forêt privée. En ce sens, si le Gouvernement en veut pour son argent, il doit s'appuyer en premier lieu sur les groupements forestiers, qui rap-

pelons-le, sont la genèse du programme de mise en valeur de la forêt privée.

## Qu'est-ce qu'un groupement forestier?

À tort, nous assumons que tous connaissent ce qu'est un groupement forestier. Ce n'est pas le cas. Alors voici :

Les groupements forestiers sont des entreprises collectives qui ont pour modèle d'affaires d'offrir des services d'aménagement, de mise en marché et tous les services nécessaires à des propriétaires membres dans le but de mettre en valeur l'ensemble de leur bien forestier pour des retombées collectives. Ce modèle a permis de générer des retombées importantes dans les régions forestières depuis 40 ans et il sera encore au front dans l'avenir. Voici pourquoi :

### - Structurer les actions collectives d'aménagement forestier

L'analyse du profil des propriétaires de lots boisés démontre clairement que les raisons pour posséder un lot sont multiples. Comme le temps consacré à la gestion d'un lot est limité, ce dernier a aussi besoin de support professionnel pour mettre sa propriété en valeur.

Comme le technicien à l'emploi du groupement forestier est embauché pour servir le propriétaire (son membre)

et non de générer des profits pour son patron, il a tout intérêt à être à l'écoute des besoins et de proposer des solutions avantageuses au propriétaire. Ce faisant, il doit se créer un lien de confiance. Ce lien de confiance est essentiel afin que le propriétaire prenne conscience de l'importance de mener le processus d'aménagement complet, c'est-à-dire de la plantation d'arbres jusqu'à la récolte.

### - Produire du bois «durable» et certifié

Il y a production de bois et, production de bois durable. On peut bien parler de créer de la richesse, mais si on pille les lots boisés, on ne sera pas en meilleure position. Produire du bois avec un groupement forestier, c'est avant tout s'assurer que le bois sera issu de pratiques durables et respectueuses de l'environnement. Il s'agit de l'étape ultime du processus d'aménagement, soit l'aboutissement de la chaîne de valeur pour le groupement forestier.

### - Assurer la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des fonds publics

Les groupements forestiers sont les seules structures qui regroupent des propriétaires membres impliqués dans la gestion et l'administration collective de leur bien sur la base d'une adhésion libre et volontaire. Ce modèle d'affaires est d'ailleurs encadré par des balises reconnues et auditées par l'État.

L'utilisation efficace des fonds publics en forêt privée est sauvegardée par le

modèle d'affaires des groupements forestiers, puisque la recherche de bénéfice d'un propriétaire unique n'est pas le motivateur de l'entreprise. Il s'agit plutôt de la qualité des services rendus aux propriétaires membres.

Les surplus, lorsque constatés, sont principalement réinvestis dans le développement de nouvelles activités, dans l'achat d'équipement et dans la diversification des activités.

### - Assurer le maintien des conditions des travailleurs

Les groupements forestiers sont des instruments de consolidation des forces vives du milieu, en maintenant en place une main-d'œuvre capable et efficace. À ce titre, les efforts de rétention et de valorisation de la main-d'œuvre demeurent une préoccupation générale au sein des groupements forestiers. À titre d'exemple, le taux de roulement est trois fois plus faible comparativement à des entreprises semblables.

## En conclusion

Des décisions devront être prises prochainement en ce qui concerne le futur de la forêt privée. Il peut être divertissant d'écouter une infopub, mais comme société, utilisons le bon outil pour parvenir à nos fins.



Marc Beaudoin

Directeur général du Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec

